

Initiative 129 pour des lieux publics sans fumée
Dr Jean-Paul HUMAIR
Médecin adjoint, Service de Médecine de Premier Recours,
Hôpitaux Universitaires de Genève

Le tabagisme est un problème majeur de santé publique en Suisse causant la maladie, l'incapacité et environ 8000 à 9000 décès. Les études scientifiques ont bien démontré que le tabagisme passif cause chez les adultes non fumeurs le cancer du poumon, des maladies cardiaques et des problèmes respiratoires tels que l'asthme et la bronchite chronique. La fumée passive est aussi néfaste pour les enfants, chez qui elle cause notamment l'asthme, des infections des voies respiratoires, la mort subite du nourrisson et un retard de croissance durant la vie fœtale. On estime que, en Suisse, 400 à 1'000 personnes décèdent chaque année et un nombre bien plus élevé de personnes souffrent à cause de maladies dues au tabagisme passif. Ces atteintes à la santé des autres sont inacceptables, car elles résultent d'une exposition involontaire à la fumée du tabac produite par les fumeurs dont la plupart sont sous l'emprise d'une dépendance.

Même si elle a été longtemps banalisée, la fumée du tabac est extrêmement toxique. Elle contient plus de 4000 substances chimiques dont une cinquantaine de cancérigènes, telles que les goudrons et les nitrosamines, ainsi que le monoxyde de carbone impliqué dans les maladies cardio-vasculaires. Les concentrations en particules toxiques sont particulièrement élevées et malsaines dans les lieux intérieurs fermés où on fume. **Par exemple, les concentrations de particules fines PM 10 et PM 2.5 provenant de toutes sortes de combustion, dont celle du tabac, sont 2 à 10 fois plus élevées dans les locaux où on fume que les pics mesurés dans nos villes lors des pollutions hivernales récentes.** La toxicité de la fumée passive augmente avec la durée et l'intensité de l'exposition et il n'y a pas de seuil en dessous duquel elle n'est pas nocive. Elle est donc particulièrement dangereuse pour les employés de la restauration travaillant durablement dans des lieux enfumés.

L'interdiction totale de fumer dans les lieux publics intérieurs fermés est la mesure la plus efficace pour réduire l'exposition à la fumée passive et sa nocivité pour la santé de tous, fumeurs et non-fumeurs. Les fumeurs ne sont pas une solution, car il n'existe aucune technique d'isolation et de ventilation efficace, applicable et d'un coût abordable pour réduire à un niveau acceptable l'exposition à la fumée passive. De nombreux pays et quelques cantons suisses ont adopté avec succès des lois interdisant la fumée dans les lieux publics. Une telle mesure entraîne l'adhésion d'une très large majorité de la population et des bénéfices rapides pour la santé comme une réduction des problèmes respiratoires des employés de la restauration ou des hospitalisations pour des problèmes cardiaques aigus. L'interdiction de fumer dans les lieux publics n'a pas d'effet économique négatif mais tend plutôt à augmenter les revenus du secteur de la restauration. Cette mesure n'empêche en aucun cas les fumeurs de continuer à fumer dans les lieux privés et à l'extérieur. Mais elle incite certains fumeurs à cesser de fumer et d'autres à réduire leur consommation ou à ne plus exposer leur entourage à la fumée. L'interdiction de fumer dans les lieux publics contribue à changer la norme sociale, qui est de ne pas fumer comme 71% de la population, donnant ainsi un signal clair aux jeunes. Avec la taxation élevée du tabac, l'interdiction de la publicité pour le tabac et l'offre de service d'aide à la désaccoutumance, elle fait partie des mesures efficaces de prévention du tabagisme recommandées par la convention cadre de l'OMS, signée par la Suisse.

Accepter l'initiative pour des lieux publics sans fumée signifie protéger efficacement la santé de toute la population contre la nocivité de la fumée passive !

